Compt. for. 8602-6933-9222-9507-5092-5553-6063-6527-7011-7557-8022

A jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cpt
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe progressive d'ensemencement	cps
Coupe par bandes	cpb
Coupe à blanc avec ou sans dépeuplement des tiges d'avenir	cb
Coupe de jardinage	cj
Coupe de sécurité (bris ou pillage)	cs
Plantation à racine nue	pn
Plantation en récipients	pr
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	ens
Fertilisation minérale	fm
Récolte dans les friches boisées (abandon de fibres)	ac

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
- à sapin et/ou épinette blanche
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à thuya (cèdre)
- à mélèze
- à pruche
Peuplier
- (épinette noire et/ou l'épin. rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)
- à épinette noire
- à mélèze
- à pruche
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à sapin et/ou épinette
- (plantation d'épinette blanche)
- (plantation d'épinette noire ou sapin)
- (plantation d'épinette noire)
- (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
- de sapin et/ou épinette blanche (épinette noire occupent plus de 75% de la portie résineuse)
- à mélèze
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à thuya (cèdre)
- à mélèze
- (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
- (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
- et/ou rouge (épinette noire occupent plus de 75% de la portie résineuse)
- avec épinette noire
- avec épinette noire et/ou épinette rouge
- avec mélèze
- avec pin rouge
- avec pruche
- avec sapin et/ou épinette blanche
- (plantation)
Pinède à pin rouge
- (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
- et/ou thuya (cèdre)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge
- avec mélèze
- avec pin blanc
- avec pruche
- avec sapin et/ou épinette blanche
- (plantation)
Pinède à pin gris
- (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
- et/ou thuya (cèdre)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge
- avec mélèze
- avec pruche
- avec sapin et/ou épinette blanche
- (plantation)
- Plantation de pin sylvestre
Cédrière
- (la thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à mélèze
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à pruche
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation de thuya)
Pruchière
- (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
- à thuya (cèdre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à mélèze
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à sapin et/ou épinette blanche
Mélèzin
- (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
- à thuya (cèdre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation de mélèze européen)
- (plantation de mélèze japonais)
- (plantation de mélèze laricin)

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris
- avec pin blanc
- avec pin rouge
- avec résineux
- avec peuplier
- avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleau blancs avec sapin
- avec épinette noire ou rouge
- avec pin gris
- avec pin blanc
- (plantation)
Bouleau à bouleaux blancs avec pin rouge
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc
- avec pin rouge
Peuplier avec sapin
- avec pin gris
- avec pin blanc
- avec pin rouge
- avec épinette noire ou rouge
Chênaie rouge mixte
Érablière résineuse
Mélangés à feuillus tolérants
- sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
- d'essences intolérantes
- d'essences tolérantes
- sur station humide
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
- à bouleaux jaunes
Peuplier
Chênaie rouge
Érablière
- à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
- à bouleaux jaunes
- à hêtre
- à feuillus d'essences intolérantes
- à feuillus d'essences tolérantes
Plantation de feuillus
- de bouleaux jaunes
- de peuplier
- de peuplier hybride
- de hêtre d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, utilisation, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épaisse légère	cl
Éclaircie	ec
Éclaircie légère	ecl
Brûlis partiel	bp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche vivantes: ⊖ 1 à 50% ⊕ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	b
Chablis total	ct
Chablis partiel	cp
Inche	i
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE
10 (-ans)	0-10 ans
30 (-ans)	11-30 ans
50 (-ans)	31-50 ans
70 (-ans)	51-70 ans
90 (-ans)	71-90 ans
120 (-ans)	91-120 ans

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 (ans)	30-80 (ans)
80-50 (ans)	50-80 (ans)
90-50 (ans)	50-90 (ans)
100-50 (ans)	50-100 (ans)
100-70 (ans)	70-100 (ans)

FORÊT HÉTÉRIENNE

Jn (jeune indiqué) Peuplé à dominance de feuillus tolérants, inégal des tiges entre 0 et 30 ans
Autres peuplements, inégal des tiges entre 0 et 60 ans
Vieux indiqué Peuplé à dominance de feuillus tolérants, inégal des tiges plus de 30 ans
Autres peuplements, inégal des tiges et plus de 60 ans

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	aucun
Moyenne	31 à 60 %	'
Forte	61 à 90 %	"
Abrupte	91 % et plus	'''

Superficie entourée de pentes > 0 % N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1 C3 ST 01 — définition, classe de pente, classe d'âge, perturbation, origine, classe de hauteur, classe de densité, classe de couvert, type de couvert, groupement d'essences

R C5 d E6 01 — classe de pente, classe d'âge, origine, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : GROUPE LAGNI LTÉE
SIGNATURE : Jacques Rochette

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière { Photographie aérienne : 1986
Année de publication : 1987
Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 8
Unité de gestion — 86
Unité d'aménagement — 2
Unité de sondage — 000 08 04
Mode de tenure ou de gestion — 0
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique — 403 09
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité — 98400
Division de recensement
Municipalité
Codostre
Parcelle — 4504*
Région écologique — 12a
Municipalité régionale de comté

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1 /11/86
Déclinaison magnétique : 14° ouest
Équidistance des courbes : 20 pieds

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-E-9	32-F-12	32-F-11	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-E-8	32-F-5	32-F-6	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-E-1	32-F-4	32-F-3	

32 F/5 S.E.